



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CAT

Question écrite n° 9344

Texte de la question

M. Jean-Jacques Weber attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les difficultes financieres que connaissent actuellement les centres d'aide par le travail. En effet, leur budget de fonctionnement est bloqué depuis des années alors que la demande des personnes handicapées qui y travaillent est de plus en plus grande. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement sur un dossier primordial pour l'insertion des handicapés.

Texte de la réponse

Les organismes publics et les associations gestionnaires des centres d'aide par le travail connaissent depuis plusieurs années des difficultés financières croissantes dont ils attribuent la responsabilité au décalage entre les évolutions salariales auxquelles ils sont soumis du fait des statuts ou des conventions collectives dont relèvent leurs personnels, et l'évolution de leurs dotations budgétaires. Pour apprécier et évaluer la situation financière réelle de ces structures, le ministère d'Etat, ministère des affaires sociales, de la sante et de la ville a décidé avec le ministre du budget, porte-parole du Gouvernement, d'organiser une inspection commune confiée à l'inspection générale des affaires sociales et à l'inspection générale des finances. Les conclusions de cette mission ont été remises et sont à l'étude dans les différents services concernés. Leur analyse permettra de mettre au point les propositions qui s'avèreraient nécessaires.

Données clés

Auteur : [M. Weber Jean-Jacques](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9344

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 1993, page 4540

Réponse publiée le : 14 février 1994, page 741